



Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate
Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate

CONSEIL DE GESTION DU 15 FEVRIER 2021

Délibération PNMCCA_2021_02

Adoption du Plan d'actions 2021 du Parc

- VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-4 et R. 334-1, R. 334-2, R. 334-3 et R.334-31 ;
- VU** le décret n°2016-963 du 15 juillet 2016 portant création du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** l'arrêté inter préfectoral du 08 décembre 2016 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** l'arrêté inter préfectoral du 28 Juin 2019 modifiant l'arrêté inter préfectoral du 08 décembre 2016 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** les propositions formulées par les organes délibérants des collectivités territoriales ou groupements de collectivités et par les personnes morales composant le conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate, suite aux modifications intervenues dans la composition de leur représentation ;

Le quorum étant réuni, les membres ont pu délibérer valablement ;

Article 1 :

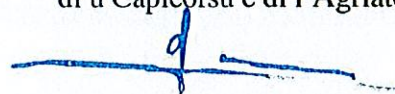
Le conseil de gestion adopte à l'unanimité :

- Le plan d'action 2021 du Parc ci- annexé

Article 2 :

Le directeur général de l'Office Français de la Biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération.

U Presidente di u Parcu naturale marinu
di u Capicorsu è di l'Agriate,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a small loop and a vertical stroke, followed by a horizontal line.

M. Gilles SIMEONI.



Programme d'actions 2021



Cap Corse Agriate
Capicorsu Agriate





Programme d'actions année 2021

Présenté au Conseil de gestion du 15 février 2021

Affaire suivie par la directrice déléguée, Maddy Cancemi

Préambule

Le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate / parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate (PNMCCA) entre dans sa 5^{ème} année de fonctionnement.

L'année 2020 a été malheureusement marquée par la pandémie Covid-19 entraînant un ralentissement des actions de terrain et surtout un arrêt durant plusieurs mois pour les actions de développement du territoire et plus particulièrement celles mises en œuvre avec les partenaires associatifs ou les organisations professionnelles.

Néanmoins l'équipe du parc au sein de la DIR PACA-Corse a réussi à engager le budget alloué en 2019 à hauteur de 140%. Ce dépassement est dû à une augmentation budgétaire obtenue en décembre 2020, nous permettant de mettre en œuvre les actions illustrées au Chapitre 6 de ce document.

Les agents de terrain ont poursuivi leur missions en présentiel et ce dès avril 2021. Le rapport d'activité 2020 mettra en lumière ce travail d'équipe et de concertation au sein du territoire.

L'année 2021 sera la deuxième année de gestion après l'approbation du plan de gestion en septembre 2019. L'équipe du Parc poursuivra sa méthode de travail mise en œuvre durant l'élaboration du plan de gestion avec une concertation sur des thématiques essentielles comme par exemple la gestion du compartiment halieutique (commissions halieutiques en janvier et décembre 2020) ou encore la stratégie mouillage. Que ce soit pour ces dossiers importants ou pour d'autres les maîtres mots pour l'année 2021 seront à nouveau la concertation, la stabilisation de l'équipe et l'information.

Les recrutements progressifs (sur 3 années à partir de 2019) des 8 postes supplémentaires accordés au Parc permettront d'étoffer l'équipe en place (annexe 2 « organigramme »). A ce sujet comme d'autres sujets touchant au fonctionnement du Parc, le Président du Conseil de gestion du Parc reste mobilisé avec tous les autres présidents des conseils de gestion des PNM pour défendre aussi bien le développement harmonieux de l'équipe mais aussi les actions à mener sur le territoire.

Les actions proposées ci-après répondent aux enjeux et aux différentes finalités et sous finalités du plan de gestion et sont en concordance avec les priorités environnementales ou urgences écologiques

régionales, nationales mais aussi internationales. Elles permettront notamment d'alimenter les besoins en connaissance, de poursuivre les actions de gestion et d'améliorer celles pour la sensibilisation et la communication. Elles sont également en cohérence avec la stratégie nationale pour les aires protégées (2030) qui vous sera présentée lors d'un conseil de gestion en 2021.

1) Présentation du budget alloué et de l'effectif (823 000 euros hors masse salariale)

Le budget 2021 du Parc, 823 000 €, se décline selon la répartition suivante : fonctionnement 372 000 € (hors masse salariale), intervention 416 000 € et Investissement : 35 000 € (hors achat équipement roulant pris en compte par la direction générale de l'OFB). De plus un plan de relance est en cours de validation, il pourrait s'élever à ~ 2 M€ pour notre Parc.

L'effectif du parc au 1er janvier 2021 est de 15 agents répartis de la manière suivante : la directrice déléguée, l'assistante de direction, 7 chargés de mission dans le service ingénierie, 5 agents dans le service opération, 1 technicien sensibilisation et d'éducation à l'environnement. L'organigramme en annexe illustre cet effectif et fixe les évolutions des recrutements futurs.

Ce budget s'inscrit dans la continuité des relations de l'OFB avec l'OEC avec la signature d'une convention cadre de gestion pour le Parc signée fin 2020 pour une durée de 3 ans. Les parties restent engagées sur la clef de répartition budgétaire suivante : 75% OFB et 25% OEC (avec un plafond de 250 000 pour l'OEC).

Une convention budgétaire particulière précisera les modalités budgétaires ainsi que le cadre des mises à disposition d'agents de l'OEC à l'OFB (sachant que des conventions individuelles complémentaires ont été signées pour chaque agent mis à disposition).

Un déménagement pourrait être envisagé en 2021 pour une destination provisoire car les locaux actuellement occupés par les agents du Parc sont devenus trop exigus. Il est donc important de prévoir dès 2021 un déménagement vers un local plus grand qui aurait les caractéristiques suivantes :

- La surface recherchée doit permettre de s'inscrire dans la norme de 12 m² de surface de plancher par poste de travail pour une surface de plancher minimale globale de 350 m².
- 25 espaces de travail devront être prévus pour les bureaux des agents ainsi que les postes pour les CDD, Stagiaires, :
- Un espace de convivialité / salle de repas, des sanitaires,
- environ 5 emplacements de stationnement sont souhaités à minima (parc auto du PNMCCA), des places pour les véhicules individuels des agents doivent être accessibles facilement,
- salle de réunion d'une trentaine de places,
- divers espaces techniques destinés à accueillir les fonctions transversales (reprographie, local pour personnel ménage, etc.),
- salles spécifiques pour un local humide ventilé et permettant l'évacuation de l'eau et destiné à accueillir du matériel de plongée en liaison avec vestiaire chauffé ; des douches, des toilettes, un local sec destiné à accueillir du matériel destiné aux agents du parc (bouées, accastillage, atelier), des réfrigérateurs/congélateurs pour un stockage temporaire d'échantillons.
- Le local devra bénéficier des réseaux informatiques en cohérence avec les missions d'un Parc,

Il semblerait que la base nautique des Milelli (CAB) corresponde à nos souhaits et des contacts ont été pris pour engager des discussions pour une location en 2021.

2) Répartition du budget pour la mise en œuvre des actions en 2021

La stratégie d'actions pluriannuelles se décline chaque année en projets. Chaque axe regroupe un ou plusieurs projets décomposés en plusieurs actions à mettre en œuvre dans le cadre de ce programme. Une présentation du budget alloué et de l'effectif participant à la réalisation des actions de chaque axe permet d'avoir une vision globale des efforts faits dans le cadre du programme d'actions annuel afin d'atteindre les objectifs à long terme du parc. Pour chaque projet il sera rappelé les enjeux et finalités du plan de gestion dont dépend le projet.

Quatre axes stratégiques seront traités en 2021 par le parc :

- la connaissance,
- le développement des suivis in situ pour étudier la dynamique des populations d'espèces et connaître l'état de conservation des habitats,
- les actions de gestion,
- les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation des missions du parc.

Ils pourront être financés soit par les crédits du Parc (OFB et OEC) soit par des organismes partenaires. Certaines actions intégrées aux projets pourront également être réalisées en régie par les agents du parc.

Certaines actions engagées en 2019 et 2020 pourront être poursuivies en 2021, il s'agit des suivis scientifiques élaborés en régie et avec l'aide de partenaires externes ou de poursuite d'actions nécessitant un approfondissement. Les nouvelles actions seront financées à l'aide du budget 2021.


Pour rappel nous présenterons en partie 4 du document les actions qui ont été financées fin 2020 grâce à une attribution budgétaire complémentaire validée par la direction générale (+399 000 €.).

Les actions en cours et poursuivies (réalisées en régie et en externe) sont illustrées dans la partie finale du document sous forme de tableau avec des premiers résultats obtenus pour le Parc.

Toutes nos orientations s'inscrivent dans un cadre international décliné sur tous les territoires terrestres et marins et qui prend en compte l'effondrement de la biodiversité. Même si en Corse et donc au sein du Parc les milieux naturels sont moins soumis aux pressions anthropiques il nous faut être vigilants car les changements globaux pourraient accélérer cette érosion de la biodiversité. Les aires marines protégées constituent toujours et encore une réponse préventive et active à ces changements (rôle crucial des écosystèmes côtiers dans la séquestration du carbone).

C'est donc dans ce cadre que le parc poursuit son travail d'acquisition de données via notamment la mise en place de partenariats et de développement de méthodes scientifiques. Cette année, nous vous proposerons une méthode pour la création de deux observatoires, le premier sur le suivi de la fréquentation des sites et le deuxième sur le suivi des changements globaux.

3) Actions proposées et financées en 2021 par le budget du Parc

<i>Projets / Connaissance</i>			
€	198 000		/agent

Caractérisation de la contamination naturelle dans les embouchures et panaches fluviaux (ENJEU 1, Sous-finalités 1a, 1b)

Le maintien ou l'atteinte d'une bonne qualité des eaux marines constitue l'une des finalités du Parc. Du fait de leur forte connectivité avec les bassins versants, les masses d'eaux côtières sont fortement influencées par l'ensemble des contaminants présents dans les ruisseaux. Compte tenu du passé minier du Cap Corse, de la géologie particulière, de la problématique des déchets et de l'assainissement, les bassins versants semblent drainer dans certains cas d'importantes quantités d'éléments traces, qui se retrouvent in fine à la mer. La caractérisation de la part du bruit de fond (contamination naturelle) présent dans la contamination totale en provenance des bassins versants est de ce fait primordiale, pour la gestion de l'écosystème marin côtier. L'étude des éléments traces pourrait en effet permettre d'identifier la source de leur provenance et de prendre, si nécessaire, les mesures de gestion adaptées. Compte-tenu de la connaissance actuelle, les embouchures fluviales du Siscu, du Luri et de l'Alisu constitueraient des sites particulièrement pertinents pour cette étude.

Contribution à la connaissance des sélaciens protégés au sein du parc (ENJEU 2, 5)

Largement méconnue, l'Ange de mer est une espèce emblématique de Méditerranée, considérée comme "En danger critique d'extinction" par l'IUCN. Ce requin ange fait l'objet notamment d'un plan régional d'action pour les requin-anges en méditerranée et d'une stratégie de conservation qui définissent des actions de connaissance et des moyens de protection de l'espèce à l'échelle méditerranéenne. Ainsi, en collaboration avec le laboratoire UMR MARBEC, Andromede Oceanologie et Bastia Offshore fishing, le parc souhaite :

1. Mieux connaître **les habitats fréquentés et les pressions** qui s'y exercent
2. **Mieux connaître la biologie de l'espèce**
3. **Informé et mettre en valeur** cette espèce auprès des différents acteurs : pêcheurs professionnels, loisirs et le grand public

Ces données permettront de mieux connaître l'état des lieux de la population puis de faire connaître ses principales caractéristiques aux usagers de la mer afin de la préserver.

Caractérisation des zones fonctionnelles en mer des oiseaux marins (ENJEU 2)

Le parc compte près de 14 espèces d'oiseaux marins inscrites sur les différentes annexes de la directive Natura 2000 "oiseaux". Les informations disponibles sur l'utilisation (alimentation, repos) de l'espace maritime par ces espèces sont relativement faibles au-delà de la distribution spatiale des observations sur le domaine océanique. Ainsi, la mise en œuvre d'une campagne de connaissance doit permettre de caractériser ces zones fonctionnelles ainsi que leurs répartitions spatiales au sein du Parc. Un "pool" d'espèces pourra être identifié afin de lancer les premières campagnes d'acquisition de données.

Caractérisation des fonctionnalités des micro-estuariers temporaires présents dans le périmètre du Parc (ENJEUX 2, 3, 4)

Les caractéristiques abiotiques de la Corse et la présence de fleuves à faible débit ont conduit à la formation de petits estuariers. Compte tenu de leur connexion sporadique avec la mer et leur petite taille, ils ont été qualifiés de micro-estuariers temporaires (MET). Ils sont constitués de plusieurs milieux (cours d'eau, zones humides, zone côtière) et compartiments (sédiment, herbiers, colonne d'eau) formant le siège de la production et des transferts de matières qui alimentent les premiers maillons du réseau trophique.

Dans le Parc, ces micro-estuariers s'ouvrent sur une zone côtière oligotrophe et de fait, semblent largement participer au maintien de la biodiversité. Une première étude a permis de mettre en évidence deux fonctions écologiques essentielles : la fonction d'habitat et de nurserie, ainsi que la fonction de transfert trophique. 3 MET ont été identifiés dans le Parc : Fiume Bughju, Fiume Santu et Ostriconi.

Le but de cette étude est de mieux cerner les fonctionnalités de ces MET et de caractériser leur importance en termes d'apports et de transfert trophique. Il sera également important de se focaliser sur les spécificités de ces systèmes et des éléments remarquables qu'ils intègrent.

Détermination des principales zones fonctionnelles halieutiques (ENJEU 3, Finalité 6)

L'analyse des risques de la pêche professionnelle (ARP) réalisée par le PNMCCA et le CRPMEM Corse localise plusieurs zones présentant de fortes intensités de pêche, notamment sur les Hauts-fonds de Centuri, au large de la Punta di Stininu et au large de l'Agriate. Afin d'assurer la gestion de la ressource halieutique sur son territoire, le Parc souhaite identifier des zones fonctionnelles halieutiques (ZFH), via la cartographie des biocénoses marines et des espèces de poissons ciblées par la pêche professionnelle.



Caractérisation des biocénoses benthiques à l'aide d'une cartographie fine dans certaines baies fréquentées du PNMCCA (ENJEU 4, Sous finalités 7b,c)

Au sein du Parc certaines portions du littoral subissent une pression importante de mouillage des petites et des grandes unités de navigation. Cette pression se traduit par une dégradation importante des habitats marins et notamment des herbiers de posidonies (habitat d'intérêt commentaire) et de cymodocée dû aux ancrages et à la mise en place de corps morts illégaux. Pourtant, ces écosystèmes ont une importance environnementale, patrimoniale et économique en Corse et en Méditerranée. Afin d'évaluer de manière précise cet impact et de pouvoir accompagner les porteurs de projet désireux d'aménager leur plan d'eau, le parc souhaite continuer à mettre en place des études cartographiques des sites présentant des impacts importants et nécessitant une mise à jour cartographique et un inventaire des corps morts abandonnés.

Inventaire patrimonial et actions de valorisation de l'ensemble des éléments des marines (ENJEU 6, finalité 13)

Les marines au sein du Parc constituent un élément incontournable du patrimoine culturel, et représentent un marqueur fort des paysages du territoire. De nombreuses associations étudient le sujet, notamment, l'association Petre Scritte chargée de compléter l'inventaire du patrimoine pour le compte de la Collectivité de Corse sur toutes les marines de Corse. En 2021, le Parc souhaite disposer d'un document de connaissance spécifique sur les marines présentes au sein du Parc. L'inventaire sera pluridisciplinaire, il traitera de tous les aspects : historique, culturel, traditions liées à la mer, éléments d'architecture caractéristiques (magazzini ...). Il sera nécessaire de prévoir, dans le cadre de ce travail, les modalités d'actions de valorisation et de mise en valeur sur le territoire par le biais d'outils de communication adaptés.

Projet / Développement des suivis pour suivi dynamique des populations d'espèces et connaissance état de conservation des habitats

	95 000		/agent
---	---------------	---	--------

Connaissance de la population du grand dauphin (*Tursiops truncatus*) et suivi des populations de cétacés (ENJEU 2)

Dans la continuité du travail mené avec MIRACETI, association regroupant le GIS3M (Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins de Méditerranée), le GECM (Groupe d'Études des Cétacés de Méditerranée) et Souffleurs d'Écume, le Parc souhaite, au-delà des missions de photo-identification réalisées sur le terrain, compléter son dispositif de suivi des cétacés et plus particulièrement du Grand Dauphin.

Pour cela, l'utilisation de moyens aériens est envisagée afin d'accentuer l'effort de connaissance sur la partie océanique du Parc et ainsi identifier les principales zones d'intérêts pour ces espèces. Ce travail devra également intégrer un volet méthodologique afin de caractériser, pour le Grand Dauphin, les principales zones fonctionnelles situées au sein du Parc et les principales pressions observées.

Découverte et suivi des zones à *Cladocora caespitosa* (ENJEU 4, 7)

En 2020 la cartographie fine initiée par le Parc dans le golfe de San Fiorenzu a permis la découverte d'un "atoll" présentant un faciès à *Cladocora caespitosa*, espèce de corail thermosensible. Lorsqu'elles sont soumises à des anomalies thermiques estivales, les colonies de *Cladocora caespitosa* tendent à blanchir et donc à mourir. Deux grands épisodes de fortes anomalies positives de température ont été répertoriés en 1999 et en 2003 et les effets ont pu être visibles sur ces colonies. D'autres articles scientifiques mettent en évidence la capacité de résilience de ces organismes avec une recolonisation des squelettes calcaires après le blanchiment lorsque les températures redeviennent plus clémentes. Ainsi le Parc souhaite recenser les éventuelles autres structures de *Cladocora caespitosa* et mettre en place des suivis de ces structures. Il faudra alors suivre les canicules marines et plus généralement observer les effets du changement climatique dans les eaux du Parc.

Campagne d'acquisition, par drone, du compartiment des activités de loisir sur des secteurs d'intérêt (ENJEU 5, Sous-finalité 11a)

Le Parc participe à un projet européen appelé RESOBLO (RESeau d'Observatoires des usages de LOisirs) regroupant quatre parcs naturels marins. Ce projet vise à mettre en place des démarches d'amélioration des connaissances sur les usages de loisirs en appui à la gestion, sur la base d'une approche commune et transférable, tout en répondant aux spécificités locales de chaque territoire. Dans ce cadre, le Parc a sélectionné, en fonction de leur niveau de fréquentation, de la présence d'habitats patrimoniaux et/ou particuliers (Cymodocée) et de leur accessibilité notamment, des secteurs d'intérêt pour la réalisation de campagnes de drone afin d'acquérir des connaissances sur les usages de loisir durant la période estivale.

Traitement de données sur les activités de loisirs issues de campagnes de survols aériens (ENJEU 5, sous-finalité 11a)

Dans le cadre du projet RESOBLO portant sur la création d'un observatoire des usages de loisirs en mer, des survols aériens ont été programmés. 3 campagnes seront menées respectivement en juin (avant saison), août (pendant la saison) et septembre 2021 (après saison) sur l'ensemble des plages et du proche côtier du Parc. L'objectif principal est d'étudier la fréquentation et de géoréférencer les


usages de loisirs de loisirs pratiqués en mer et sur les plages. En plus d'acquérir ces données, le Parc souhaite que le géoréférencement de l'ensemble des activités identifiées sur les orthophotographies (obtenues *via* les survols), soient réalisées par le prestataire. Les baigneurs et plageurs présents seront également géoréférencés. Les données récoltées permettront d'obtenir une spatialisation très précise de la fréquentation et des activités de loisir, notamment lors du pic de fréquentation estivale.

Construction de l'observatoire des usages de loisir (ENJEU 5, Sous-finalité 11a)

Toujours dans le cadre du projet européen RESOBLO, le Parc souhaite faire appel à un prestataire pour la construction d'un observatoire de la fréquentation, via la proposition d'un outil de gestion « clé en main » simple qui permette notamment : a mise en place, la validation et la programmation à moyen terme de protocoles pour l'acquisition de données de fréquentation avec une méthodologie scientifique validée ; ainsi que l'acquisition, la pérennisation et la projection visuelle des données de l'observatoire et de leur évolution dans le temps.

Observatoire des changements globaux (ENJEU 7)

L'observatoire des changements globaux correspond à l'enjeu 7 du plan de gestion du Parc. Cet observatoire consiste à la création d'une matrice pluridisciplinaire et transversale à tout le plan de gestion. Ainsi, c'est par la mise en place de programme complémentaire et l'intégration des suivis en place que l'observatoire pourra être complété. Les projets complémentaires comme par exemple celui de l'ADN environnemental est à la pointe de la technologie et permet de connaître la biodiversité "cachée" du parc, mais également de détecter l'arrivée de nouvelles espèces telles que les espèces non-indigènes (ENI). Cet observatoire aura également vocation à créer des liens entre toutes les AMPs méditerranéennes en adoptant un monitoring du changement global.

<i>Projets / Actions de gestion</i>			
€	118 000		/agent

Mise en œuvre d'actions en lien avec les activités de pêche professionnelle (ENJEUX 2, 3, 4, 5)

Pour répondre aux enjeux du plan de gestion du Parc, une étude sur les interactions entre les activités de pêche professionnelle et les habitats d'intérêt communautaire (analyse risque pêche/ARP) a été réalisée par le Comité des pêches maritimes et élevages marins de Corse (CRPMEMC). A l'issue de cette étude, des mesures de gestion ont été proposées par le comité de suivi de l'étude. Afin de poursuivre cette démarche, il s'agit donc de mettre en place une prestation entre l'OFB et le prestataire afin de mobiliser les pêcheurs professionnels qui le souhaitent (pêcheurs engagés) afin de compléter les connaissances sur le compartiment halieutique et de mettre en œuvre des actions en lien avec cette pêche artisanale.

Ainsi, le projet s'orientera selon deux axes :

Axe 1 : renforcement de la contribution des professionnels de la pêche à la connaissance du compartiment halieutique et à la mise en œuvre d'actions en lien avec les activités de pêche professionnelle, en particulier déploiement et animation d'un réseau de pêcheurs engagés pour le parc naturel marin ;



Axe 2 : participation à la mise en œuvre des actions et orientations de gestion de la commission halieutique du Parc.

Campagne corps-morts illicites : distribution et enlèvement (ENJEU 4, Sous-finalités 7 b, 7c)

La mise en place de systèmes de mouillage fixe appelés « corps-morts » est réglementée et fait l'objet d'une demande d'autorisation d'occupation temporaire (AOT), déposée et validée par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Cette démarche n'étant pas toujours suivie, des corps-morts illégaux souvent apparentés à des déchets (pneus, radiateurs...) et pouvant engendrer une destruction importante des habitats, ont ainsi été installés depuis plusieurs décennies sur les fonds marins du Parc. En 2021, le Parc souhaiterait procéder à l'enlèvement des corps-morts illicites sur l'ensemble des zones prospectées à ce jour.

Le module gestionnaire Donia (ENJEUX 8, 5, Finalité 10)

Le partenariat entre le Parc et Andromède concernant le module Donia nous a permis d'initier une action contribuant à la connaissance des pratiques des unités de navigations qui transitent ou mouillent dans les eaux du Parc. Ce système encore en test doit être perfectionné et donc poursuivi. Il apparaît que le module gestionnaire permet une bonne visualisation de la fréquentation des unités de navigation et l'identification des biocénoses benthiques sur lesquelles ces unités viennent mouiller. Cet outil permettra également de définir les surfaces d'herbiers impactés par le mouillage et éventuellement de mettre en place des mesures de gestion pour réduire la pression d'ancrage dans des secteurs du Parc.

Projets / Actions de communication, sensibilisation et valorisation des missions du parc			
	141 568		/agent

Mise en œuvre d'un sentier sous-marin patrimonial (ENJEU 6 finalité 13, ENJEU 9, finalité 19)

Le Parc prévoit de concevoir et de mettre en place sur son territoire un dispositif de sentier sous-marin en collaboration avec un partenaire impliqué dans ce genre d'actions. Tel que défini par la Charte des sentiers sous-marins (2007), il s'agit d'une « activité aquatique organisée et éducative ayant pour objectif de faire découvrir en toute sécurité la diversité des paysages marins, mettre l'accent sur la fragilité des écosystèmes et accompagner les changements de comportement. »

Sa mise en place sur notre territoire permettrait de répondre à plusieurs objectifs spécifiques.

Au niveau environnemental :

- valoriser des outils efficaces d'éducation à l'environnement, notamment auprès des jeunes, scolaires et grand public ;
- canaliser les flux de fréquentation et diminuer ainsi les impacts sur le milieu ;
- prévenir les atteintes grâce à la promotion et valorisation des bons gestes et réglementations.

Au niveau socio-économique :

- développer activités et tourisme durables et responsables ;
- favoriser la création d'emploi et la formation professionnelle pour plusieurs acteurs ;
- favoriser l'insertion des personnes en difficultés sociales ou physiques.

Exposition photographique des habitats sous-marins profonds du Parc (ENJEU 9 ; finalité 19 & ENJEUX 2, 4 ; sous-finalités 4a, 7b, 8a)

Le Parc abrite une grande diversité d'habitats marins profonds, essentiels pour la vie marine car ils constituent des refuges face aux pressions humaines mais aussi face aux changements globaux. Méconnus du fait de leur accès difficile, ils ont fait l'objet d'une campagne d'exploration portée par le Parc et conduite par une équipe de scaphandriers professionnels afin d'inventorier la biodiversité des récifs coralligènes profonds (60-120 mètres).

Cette campagne a permis de ramener des profondeurs des clichés exceptionnels des différents faciès, paysages et espèces qui peuplent ces habitats mystérieux. Afin de partager la connaissance de ces habitats profonds avec le grand public, une exposition photographique sera réalisée sous la forme de grands panneaux illustrant les différentes espèces et paysages singuliers qui caractérisent les fonds sous-marins du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. L'objectif est également de sensibiliser le public, et notamment les plus jeunes, à l'existence de parcelles de vie inexplorées sur leur propre territoire, et de décrire leur fonctionnement afin de témoigner de leur rôle pour les écosystèmes vivants mais aussi de leur vulnérabilité face à l'action de l'homme.

Création d'un centre d'interprétation à la découverte de la biodiversité du Parc : la Tour de Miomu (ENJEU 9 ; finalité 19. ENJEU 6 ; finalités 12, 13, 14. ENJEU 5 ; sous-finalité 11b)

Vingt-deux tours génoises jalonnent le périmètre du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. Six d'entre elles font l'objet d'un programme de rénovation et de valorisation porté par le service Patrimoine et culture de la Collectivité de Corse. C'est ainsi qu'en 2017, la tour de Santa Maria di Lota a été restaurée, offrant une deuxième jeunesse à cet ouvrage vieux de cinq cents ans, d'une douzaine de mètres de hauteur et de 10 mètres de diamètre. L'intérieur a été aménagé de façon à pouvoir accueillir des visiteurs, et la tour a aujourd'hui vocation à dynamiser le territoire en suscitant un point d'attraction et d'ancrage vers des thématiques transversales et porteuses d'avenir.

L'ambition du Parc est de nourrir le lien terre-mer tout en valorisant le patrimoine culturel maritime propre à son territoire. La tour de Miomu constitue un lieu emblématique de l'histoire maritime du Cap Corse qui revêt dans sa configuration intérieure une dimension authentiquement immersive, propre à accueillir une véritable scénographie autour du contexte maritime. Sa situation d'avant-poste surplombant la mer en fait un espace privilégié pour y créer un centre d'interprétation à la découverte de la biodiversité marine du Parc, où jeux d'ombres et de lumière peuvent retraduire l'ambiance des grands fonds sous-marins.

Création d'un outil de présentation du Parc (ENJEU 9 ; finalité 19)

Dans le cadre de ses missions d'information et de mobilisation citoyenne que le Parc souhaite concevoir un outil de présentation grand public. A travers la présentation du patrimoine naturel et culturel exceptionnel de cet espace maritime, cet outil de type présentation PowerPoint vise à améliorer l'appropriation du Parc et la compréhension des enjeux environnementaux par ses riverains. L'outil a pour vocation de décrire les richesses du Parc, en exprimant les spécificités de cet espace en tant qu'aire marine protégée. Il brossera d'une part un portrait dynamique des interactions qui animent les écosystèmes naturels au sein d'un univers paysager remarquable, situé entre terre et mer, à l'interface entre Cap Corse et Agriate. D'autre part, il expliquera le fonctionnement de cet outil au service de la gestion du territoire, et constituera un support afin de sensibiliser le public à l'importance de tous contribuer à la préservation de ce bien commun.

Cet outil est destiné à tous les publics adolescents et adultes, y compris ceux qui sont amenés à découvrir cet espace pendant leurs vacances. Il aura également vocation à être utilisé par l'OFB et ses partenaires comme support de présentation du Parc dans d'autres contextes, institutionnels ou non.

Organisation de journées d'activités pour les scolaires (ENJEU 9, finalité 19)

Conformément à ses ambitions en termes d'éducation à l'environnement, le Parc continue d'organiser des journées d'activités dédiées à la sensibilisation et à la connaissance du milieu marin à destination des scolaires sur le territoire du Parc.

Conçues sous la forme de journées d'aventure, l'objectif est de mettre le ludique et le sportif au service de la connaissance du patrimoine naturel et culturel du Parc et sur les bonnes pratiques à adopter pour pérenniser et valoriser cet héritage. Plusieurs équipes d'aventuriers s'affrontent sur différentes épreuves (force, rapidité, culture, sang-froid, agilité...), accompagnées chacune d'un questionnaire abordant différents thèmes de sensibilisation : consommation de l'eau, connaissance des espèces marines et réglementation, temps de dégradation des déchets en mer, pollution plastique, recyclage et réduction des déchets.

En raison des mesures de confinement, l'organisation de ces journées est reportée à la rentrée scolaire prochaine.

Aires marines éducatives (ENJEU 9, sous finalité 19c)

Le parc est référent et animateur pour l'année scolaire 2020-2021 de 4 aires marines éducatives (AME). Une « aire marine éducative » est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves d'une école primaire suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics. La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de gestionnaires de l'environnement.

En raison des événements météo (tempêtes) et de la période de confinement, les sorties terrain sont remplacées par une animation des classes via un espace collaboratif en ligne (tableau padlet). Différentes thématiques sont choisies en amont par la classe. Pour assurer cet accompagnement, le Parc a également choisi de faire appel à d'autres structures (associations, centres de recherche), notamment le CPIE U Marinu, afin de prendre en charge l'animation de certaines activités. Deux de ces AME, celles du collège du Cap et de l'école primaire de Luri, ne sont pas accessibles à pied par les élèves. Il faut donc recourir au transport routier (10 km, 30 passagers) que le Parc peut financer. D'autres actions prévues peuvent faire l'objet d'achats spécifiques afin de remplir les différents objectifs de sensibilisation : participation à l'achat de petit matériel de terrain/labo (sondes multi-paramètres, etc.), achat de petits guides d'identification, production de supports de communication (panneaux, tee-shirts, mascotte, participation aux goûters...).

Il est également envisagé de développer avec l'AME d'Erbalunga-Brandu un dispositif de découverte du milieu sous-marin, en partenariat avec un club de plongée local.

Reconduction de l'action relative à la valorisation d'un site culturel : la Chapelle Santa Maria à Ruglianu par la mise à disposition d'un guide conférencier (ENJEUX 5,6, Finalité 10c Finalité 13)

La valorisation du patrimoine culturel maritime fait partie des orientations de gestion du Parc. Durant les week-ends des mois de juillet à octobre 2020, nous avons organisé des visites guidées par l'intermédiaire d'un guide conférencier permettant la valorisation et la connaissance du site de la chapelle Santa Maria, à travers une exposition de l'histoire du territoire, ses usages anciens et récents. Cette action a connu un vif succès en termes de fréquentation, au regard de la situation sanitaire difficile. Nous vous proposons donc de reconduire cette action, menée en partenariat avec le Conservatoire du littoral, la Collectivité de Corse, et l'office du tourisme du Cap Corse.

Valorisation des produits de la pêche (ENJEU, sous-finalité 9a)

En 2020, nous avons prévu l'organisation d'un concours culinaire destiné aux jeunes chefs et futurs professionnels de la restauration afin de valoriser et promouvoir les produits de la pêche durable. En effet, certains poissons nobles, mollusques et crustacés ne cessent de séduire de plus en plus de consommateurs, tandis que certaines espèces ne sont plus valorisées. Véritable lien entre les

professionnels et les consommateurs, les nouvelles générations de chefs ont un rôle vital à jouer pour la préservation des ressources en valorisant ces espèces durables souvent moins connues.

En parallèle, une réflexion est également menée entre les différents Parcs, l'association Ethic Océan, le lycée professionnel Jean Nicoli et le CRPMEM afin de promouvoir des espèces négligées sur le plan commercial en raison du manque de savoir-faire et de formation. Sous réserve de conditions sanitaires favorables, nous pourrions envisager d'organiser une journée de découverte à destination d'une classe ciblée du lycée polyvalent Jean Nicoli, cette journée pourrait aborder les enjeux locaux de la pêche locale, notamment à travers la connaissance des espèces à valoriser.

Action d'information et de formation à destination des opérateurs de tourisme et des professionnels dans le domaine de la découverte du Parc (ENJEU 5 Finalité 11b et ENJEU 6 Finalité 13)

Une journée d'information à destination des professionnels du tourisme et de la profession des guides accompagnateurs et guides conférenciers opérant dans la découverte du patrimoine naturel et culturel du Parc sera organisée dès que les conditions sanitaires seront satisfaisantes. Des contacts ont été pris en 2020 auprès des quatre offices de tourisme et des fédérations de professionnels des guides, un annuaire des cibles a été établi en 2020.

Actions de parrainage destiné aux acteurs du territoire (ENJEUX du plan de gestion)

Comme chaque année, des événements et actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel du Parc seront soutenus par le biais de contrats de parrainage. Les projets pressentis sont aussi bien orientés vers des publications comme la revue "Cap corse magazine", des manifestations portant sur l'éducation à l'environnement marin comme "A scola di u mare", ou des manifestations nautiques avec le club de voile de Macinaghju... Les projets présentés par les acteurs du territoire seront examinés au fil de l'eau.

Actions de mobilisation citoyenne et soutien aux acteurs du territoire (plusieurs ENJEUX du plan de gestion)

Afin de soutenir les projets issus du territoire et qui visent à l'atteinte des finalités du plan de gestion et du plan d'actions du Parc, des modalités de concours financiers sont en place depuis près de deux ans. Un règlement des aides a été validé fin 2019. Les thèmes proposés pour les aides sont les suivants :

- les actions de connaissance du patrimoine naturel et du patrimoine culturel,
- les actions de développement durable des activités : action d'évolution des pratiques plus durables et respectueuses des milieux marins, des actions de réduction ou de limitation d'impacts sur le milieu naturel marin, l'amélioration des infrastructures portuaires et de leurs activités,
- les actions de valorisation : actions de sensibilisation à l'environnement marin des scolaires, du grand public, documents de sensibilisation sur le milieu marin en langue corse.

Ces aides s'adressent aux porteurs de projets publics (collectivités, établissements publics...), privés à but non lucratif ou aux personnes morales exerçant une activité économique (sous condition de respecter la réglementation européenne en matière d'aides d'Etat), à l'exclusion des particuliers. En 2021, nous souhaitons reconduire ce soutien aux porteurs de projets dans les domaines cités ci-dessus. Nous vous rappelons que ces dossiers seront évalués sur le fond par le conseil de gestion et le bureau du Parc en fonction des montants des dossiers de demande de subvention.

4) Actions lancées fin 2020 (attribution budgétaire complémentaire)

EvAluation de la biodiverSité des COmmunautés marines et de L'impacT potentiel des Activités humaines sur leurs fonctionnements : Projet ASCOLTA

Enjeux 2, 5

Pour mieux comprendre la structure et la dynamique des communautés marines, l'étude de la diversité et de l'abondance des espèces est fondamentale. Ainsi, pour l'évaluation et le suivi des communautés marines, diverses techniques sont déjà utilisées, notamment la méthode par recensement visuel sous-marin (underwater visual census : UVC), étant souvent la plus utilisée et non destructive.

Des progrès récents ont montré que la collecte de données acoustiques peut compléter et apporter de nouvelles informations concernant l'évaluation de la biodiversité marine. La surveillance acoustique passive (PAM) offre une approche non invasive et non destructive qui permet d'étudier la richesse et la diversité des communautés d'espèces marines (ex : invertébrés, poissons et mammifères marins) en utilisant leurs émissions sonores, mais également de pointer les différentes pressions sonores induites par les activités humaines.

Par conséquent, l'utilisation combinée de méthodes complémentaires comme l'acoustique passive, et les enquêtes UVC fournit une image plus complète de la diversité des espèces présentes et de leur réponse face aux pressions. L'objectif de ce projet est donc d'utiliser ces techniques afin d'évaluer la biodiversité des communautés marines et l'impact des activités humaines en mettant en lumière les variations saisonnières.

Suivi des populations et restauration de l'oursin violet-SPINA (ENJEU 3)

Ce projet d'étude a pour objectif de caractériser les populations d'oursins dans le périmètre du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, d'évaluer leurs variations spatiotemporelles ainsi que leurs paramètres biologiques et physiologiques. Le projet porte également sur l'évaluation de méthodes de restauration aux populations fragilisées en collaboration avec l'UMS CNRS Stella Mare. Le projet SPINA devra répondre aux objectifs suivants :

- Évaluer l'impact des prélèvements des pêches professionnelles et de loisir sur l'état et la dynamique des stocks d'oursins violets *Paracentrotus lividus* dans le périmètre du Parc.
- Identifier les « dèmes sources » et « dèmes puits » (Duchaud, 2018).
- Caractériser les différents cycles de ponte et préciser le cycle de vie de l'espèce en lien avec la réglementation en vigueur.
- Tester des méthodologies de restauration écologique ou de réhabilitation des populations fragilisées en créant des zones de jachères et des zones de relâchés de juvéniles d'oursins violets.

Ce projet initialement prévu sur une durée de 5 années fera l'objet d'un premier phasage sur deux ans.

5) Actions du plan de relance en attente de validation définitive

Expédition GOMBESSA VI (ENJEUX 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9)

Au nord-est du Cap Corse, une série de campagnes menées de 2011 à 2014 ont permis de découvrir des atolls de coralligène. Ces structures n'avaient jamais été décrites auparavant et constituent de véritables monuments naturels uniques. Plus de mille atolls ont été identifiés entre 110 et 130 m de profondeur. Il est rare de trouver des biocénoses telles que le coralligène à ces profondeurs, cela est dû à la limpidité exceptionnelle des eaux du Cap Corse. Du fait de l'intérêt majeur que revêtent ces atolls de coralligène pour le Parc, et plus globalement pour la Méditerranée, un projet de grande ampleur devient une priorité.

En 2020, une première campagne visant à étudier les récifs coralligènes profonds a été effectuée, permettant de mieux caractériser le fonctionnement de ces biocénoses profondes, et de montrer la richesse exceptionnelle de ces récifs.

En 2021, la campagne Gombessa VI s'inscrit donc dans la continuité de la campagne menée en 2020, avec un focus sur les atolls de coralligène, les biocénoses profondes (80-120m) et d'autres enjeux importants identifiés au sein du territoire du Parc. Les moyens mis en œuvre seront toutefois exceptionnels et permettront d'effectuer de très nombreuses opérations. Ainsi, ce projet devra répondre à plusieurs objectifs et s'orienter autour de différents volets :

- Volet « hypothèse » des atolls de coralligène : origine de leur formation, fonctionnement, richesse, etc. ;
- Volet biologie : continuité de la campagne de 2020 : inventaires biologiques, indices de qualité écosystémique, ADN, focus sur les espèces patrimoniales et économiques, focus sur la rhodolithe ;
- Volet changement climatique : nécrose des organismes, effets sur les espèces, algues filamenteuses, etc. ;
- Volet pressions : pêche (engins fantômes), pollutions, etc. ;
- Volet grottes marines
- Volet archéologie / patrimoine culturel

Campagne océanographique (ENJEUX 2, 4, 5)

En 2019, le Parc a initié avec la station marine STARESO une première approche des paramètres physico-chimiques et planctoniques en zones côtières et hauturières. La colonne d'eau, caractérisée par un large panel de phénomènes physico-chimiques et biologiques, joue un rôle déterminant sur la fonctionnalité écologique, le maintien de la biodiversité, et celle de la qualité des milieux. Cette première étude, toujours en cours, a permis de caractériser les principales zones hydrographiques hauturières d'intérêt (front liguro-provençal notamment), de mettre en relation certaines dynamiques courantologiques, et de préciser les zones importantes où les habitats pélagiques affichent une forte productivité indispensable au maintien des communautés marines dans le périmètre du Parc.

Devant la richesse et la complexité des paramètres physico-chimiques, biologiques et océanographiques régnant au sein du Parc, il est aujourd'hui indispensable d'aller plus loin pour mieux comprendre les processus qui conditionnent les habitats pélagiques et le maintien des espèces qui y sont inféodées.

Etude du mont sous-marin de l'Agriate : campagne océanographique profonde par utilisation de véhicule autonome sous-marin (ENJEUX 2, 4, 5, 6)

Les monts sous-marins, reliefs immergés et formes géomorphologiques rares en Méditerranée occidentale, sont encore peu étudiés et constituent des écosystèmes particuliers qui abritent une biodiversité souvent supérieure à celle environnante. Dans le périmètre du Parc, un secteur d'intérêt a été identifié à l'ouest, affichant un mont sous-marin culminant à 1 300 m de profondeur, installé, *a priori* et en l'état des connaissances, dans un environnement de fond vaseux à 2 050 m de profondeur. Ce mont sous-marin de l'Agriate a été récemment désigné en tant que site Natura 2000 au titre de la DHFF.

Par grandes profondeurs, les mesures réalisées depuis un navire de surface offrent une résolution horizontale sur le fond très médiocre. L'exploration des grands fonds marins avec un véhicule autonome sous-marin (ou AUV pour *Autonomous Underwater Vehicle* en anglais) permet de s'approcher du fond et ainsi d'augmenter la résolution. Ainsi, grâce à l'utilisation d'un AUV, en naviguant à proximité du fond (<100m) et à vitesse constante, des cartographies du fond de très haute résolution pourront être réalisées englobant une superficie aux alentours de 100 km² (mont sous-marin et fonds de canyons). Des prospections au sonar seront également réalisées, permettant de mettre en lumière des éléments remarquables (biocénoses et espèces patrimoniales, épaves). Un focus spécifique sera ensuite effectué sur ces éventuels éléments, grâce à l'utilisation d'une caméra permettant d'avoir des images (photo et vidéo) HD des zones d'intérêt sélectionnées.

Mouillages grande plaisance (ENJEUX 4, 8)

Dans le cadre de la stratégie mouillage du Parc, les porteurs de projet ayant identifié un besoin d'installation de coffre pour la grande plaisance (+ de 24 mètres) pourront proposer un dossier de demande de subvention (Appel à projet) afin de les aider à mener à bien leur projet. Soit dans le cadre du financement technique des installations et/ou dans le cadre du financement d'études du projet de pose de coffre.

Etude et mise en œuvre de techniques innovantes visant à tendre vers une pêche professionnelle durable (ENJEUX 2, 3, 4, 5)

En parallèle du projet mené avec le CRPMEC et les pêcheurs professionnels, ce projet a pour objectif de définir, tester et de promouvoir des techniques innovantes dites « durables » en tenant compte des technologies nouvelles en matière de pêche afin de limiter les captures accidentelles ou encore de limiter les déchets, notamment lorsqu'un engin de pêche est perdu. Le projet prévoit de tester avec des pêcheurs engagés plusieurs techniques : filets connectés, hameçons circulaires en G, filets biodégradables, camouflage des engins de pêche, etc.

Acquisition et mise en œuvre de dispositifs de surveillance high-tech (ENJEU 8)

Afin d'accroître la surveillance du Parc, plus grand parc naturel marin de métropole, il apparaît indispensable de mettre en place des systèmes de surveillance automatisés. Ces systèmes permettent une surveillance accrue de l'ensemble du territoire sous la responsabilité du chef de service opération. En s'inspirant de réseaux de surveillance déjà mis en place dans d'autres AMPs méditerranéennes, le parc mettra en place un système de surveillance de pointe en bénéficiant des retours d'expérience des autres AMPs.

La gestion des banquettes de Posidonie (ENJEUX 4,5, Sous finalité 7B, Finalité 10)

Conscient des problématiques liées à la frange côtière et notamment sur certains sites considérés comme sensibles, la Parc a initié dès avril 2018, un suivi spécifique de l'évolution des banquettes de Posidonie. Ainsi, les résultats de ces suivis ont permis d'identifier et de caractériser les sites concernés par d'importantes accumulations de banquettes au cours des dernières années. La stratégie de « gestion du système plage », adoptée en décembre dernier par le conseil de gestion, intègre ces données et permet d'établir un cadre administratif, technique et scientifique afin d'accompagner les élus et les socio-professionnels lors des opérations de déplacements des banquettes. Une commission technique a été créée à cet effet elle est composée par des agents du Parc naturel marin, de l'Office de l'environnement de la Corse, de la Collectivité de Corse, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, de la Direction départementale des territoires et de la mer et du Conservatoire du littoral),

Le Kit pêcheur

Le Parc souhaite proposer aux pêcheurs qui pourraient se constituer en tant que pêcheurs partenaires ou pêcheurs acteurs de les équiper d'un Kit leur permettant de répondre à des actions de suivis du Parc. Le but est de fournir l'ensemble des outils nécessaires pour que le pêcheur soit en mesure de réaliser un échantillonnage précis de divers éléments écologiques : prélèvements, mesures, photographies ou films, etc. Le kit pourrait aussi comprendre un carnet que le pêcheur remplit au fil de ses sorties, de la manière la plus précise possible, et en renseignant le maximum d'informations, en lien avec des protocoles précis. Le kit sera aussi composé de tout le matériel nécessaire comme par exemple : un carnet, des documents de sensibilisation, des instruments de mesure, un appareil photo, un GPS, l'application ECHOSEA pour smartphone...

6) Les projets européens en cours

6.1) RESOBLO : Mise en œuvre d'un RESeau d'Observatoires des usages de Loisirs dans les parcs naturels marins (ENJEU 5, finalités 10 (sf 10a, 10b, 10c, 10d) et 11 (sf 11a, 11c), ENJEU 8, finalité 16, ENJEU 9, finalité 19 (sf 19b.)

Le projet RESOBLO (Mise en œuvre d'un RESeau d'OBservatoires des usages de LOisirs dans les parcs naturels marins), qui s'étend sur 34 mois (2020-2023), est un projet interparc financé par le Fond Européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP – Mesure 80). Il vise à mettre en place un observatoire des activités de loisir sur le littoral et en mer dans 4 parcs naturels marins (des estuaires picards et de la mer d'Opale, du bassin d'Arcachon, de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, du Cap Corse et de l'Agriate / Capicorsu Agriate), sur la base d'une approche commune et transférable, tout en répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire en termes d'enjeux locaux et d'échelles géographiques.

Le Parc s'est engagé dans ce projet collaboratif afin d'instaurer une démarche pérenne de recueil de données (et de renseignement des indicateurs) répondant aux besoins sur les usages de loisirs de son territoire.

Il s'est inscrit dans 3 des 4 campagnes du projet et a défini 9 actions d'observation à mettre en place tout au long du programme (Tableau ci-après). Parmi celles-ci, les actions en gras constituent celles qui seront mises en œuvre en 2021.

Campagne	Action	Code action	Méthode / donnée utilisée	Activité observée
Caractérisation spatiale et temporelle des activités de loisirs (B1)	Recensement, spatialisation et suivi des usages encadrés existants dans le Parc	B1-1-CCA	Enquête terrain + prospection téléphonique	Activités de loisir encadrées (organismes socio-professionnels)
	Prestation pour la spatialisation des activités dans la bande côtière	B1-2-CCA	3 survols aériens (photos verticales)	Toutes les activités sur les plages et en mer sur la bande côtière selon la typologie définie par l'OFB
	Test de la mesure de la fréquentation des usagers de loisir dans la bande côtière avec les données mobiles de fréquentation	B1-3-CCA	Orange Flux vision / SFR Géostatique	Données de type GSM sur les usagers via les téléphones portables (pas les activités)
	Evaluation des pratiques (spatialisation comprise) et des prélèvements de pêche récréative	B1-4-CCA	Enquête terrain	Activité de pêche récréative
	Evaluation de la précision des données AIS pour le suivi des pratiques de plaisance	B1-5-CCA	Données AIS	Mouillage

	Suivi de fréquentation des plages et des usages en mer sur une sélection de secteurs afin de choisir les sites pilotes à intégrer dans l'observatoire	B1-6-CCA	Comptage terrain	Mouillage, activités de loisirs nautiques, fréquentation des plages
Connaissance et compréhension des mécanismes pourvoyeurs de déplacements et de fréquentation (B2)	Suivi approfondi de fréquentation et des usages sur 1 ou 2 sites pilotes en vue de possibles mesures de gestion	B2-1-CCA	Comptage terrain	Mouillages, activités de loisirs nautiques, fréquentation des plages
Recueil des dires d'experts locaux pour mesurer les pressions des activités de loisirs sur les espèces et habitats à enjeux (B3)	Evaluation des pressions des mouillages sur les herbiers	B3-1-CCA	Secteur fréquenté par la grande plaisance : croisement couches habitats + mouillage + création d'indicateur	Pression du mouillage
-	Prestation pour la participation à la construction de l'observatoire	-	-	-

6.2) Projet Life communication Elasmobranches

Des partenaires Italiens ont proposé au Parc un financement LIFE d'environ 90 000 euros afin de participer à ce projet de sensibilisation pour la protection des sélaciens au sein du Parc : le SHARKLIFE (LIFE10 NAT/IT/271)




Nous pourrions recruter un chargé de mission pour 18 mois qui conduira les différentes actions comme par exemple :



- Conception d'un module d'apprentissage et de sensibilisation (fascicule, maquette etc..) auprès des écoles/collèges/lycées sur l'éco biologie des élastombranches (durée de vie, particularités du système respiratoire, reproduction, principales menaces etc.). Ce module pourrait faire l'objet d'un partenariat avec un CPIE référent dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement (action promue par le Plan d'action pour la conservation des poissons cartilagineux (Chondrichthyens) en mer Méditerranée (PRIORITÉ 13.8 du plan d'action pour les Chondrichthyens)). Un module sur la réglementation pourra être intégré à ce programme de sensibilisation.
- Création d'outils de communication (blog d'informations, flyers, vidéo de présentation des spécificités biologiques des élastombranches etc.) sur l'Ange de mer et le Requin Peau bleue au sein du Parc auprès des principales associations de pêches maritimes de loisir et également destinés au grand public.
- Participation à l'élaboration d'un séminaire auprès des professionnels (chercheurs, gestionnaires, service de l'État) est une des priorités du plan d'actions. D'importantes lacunes concernant la biologie, l'écologie, la dynamique des populations et le statut des stocks de la plupart des espèces sont dénombrées. Il semble nécessaire de sensibiliser l'ensemble des services et organismes compétents afin de développer la compétence nécessaire au niveau local (PRIORITÉ 13.8 du plan d'action pour les Chondrichthyens).




Le chargé de mission pourrait également sensibiliser les pêcheurs professionnels et récréatifs aux techniques de relâchés des élastombranches avec un module pratique spécifique en lien avec le lycée

maritime de Bastia et le CRPMEM de Corse (BUT 1, OBJECTIF 4 de la stratégie de conservation).
Le matériel de stockage des individus capturés lors de la formation sera acquis lors de ce programme.

7) Les actions en cours et suivis en régie




Actions et Projets en cours <i>(Actions menées par le Parc et Etudes réalisées par des partenaires ou prestataires)</i>				
Plan de gestion	Actions ou Projets d'étude	Mise en œuvre	Besoins du Parc et/ou Mesures de gestion	Résultats et Chiffres clés
E1 - SF1a/1b	Qualité de l'eau du Cap-Corse Evaluation globale de la qualité des eaux du Cap-Corse par le projet CAPCO à travers 3 volets d'étude : - Contamination par l'ancienne mine de Canari - Eutrophisation des masses d'eau - Fonctionnement hydrodynamique	Projet établi et réalisé par l'Ifremer depuis 2019 jusqu'au printemps 2021	Besoin de connaissance des risques liés à l'ancienne mine d'amiante (consommation de produits de pêche) mais aussi sur l'état général des masses d'eau (concentration en nutriment) ainsi que leur mouvement (hydrodynamisme et courantologie)	- Contamination détectée dans les oursins - Risques pour la santé humaine inférieurs aux seuils réglementaires (UE) 
E1 - SF1a	Risques environnementaux et sanitaires Suivi des risques environnementaux et sanitaires de l'ancienne mine d'amiante de Canari à travers l'étude de la contamination en éléments trace	Projet réalisé par STARESO avec des prélèvements de faisceaux de Posidonie sur 5 sites proches de la mine et 23 espèces de poissons communs pêchés à proximité de la mine	Détermination de plusieurs indices de contamination (sites proches de la mine/espèces : bioindicateur Posidonie et poissons communs). La mine présente encore une source de pollution forte (gradient Nord/Sud) et différents modèles d'accumulation des éléments traces a été détecté. Interêt de poursuivre les suivis dans la perspective de changements globaux	- Site d'Albo et Negru : Contamination élevée - Concentrations en éléments trace dans les produits de pêche largement inférieures aux seuils réglementaires (UE) 
E1/E5 - SF1c/10e	Certification Ports propres Le Parc s'engage à accompagner les gestionnaires des ports vers une démarche écoresponsable	Identifications des besoins et dispositifs mis en place par les gestionnaires de ports	Aide à la valorisation et à l'implication des structures portuaires vers des pratiques respectueuses de l'environnement	1 label Port Propre 6 ports 12 marines
E2 - SF4b	Inventaire biologique par ADN environnemental et suivis acoustiques Prélèvements d'eau de mer sur 8 sites côtiers et au large pour l'étude d'ADN	3 missions réalisées (11 jours au total) : - ange de mer - mammifères marins - élasobranches	Besoin de connaissance sur la distribution spatiale (tridimensionnelle) de la mégafaune marine pour comprendre l'influence des facteurs humains, environnementaux, géomorphologiques et	Enregistrements de cachalots 






	environnemental et les enregistrements acoustiques		écologiques sur la répartition des grands mammifères et élasmobranches	
E2 - SF2a	<u>L'avifaune dans les micro-estuaires</u> Suivi des 3 micro-estuaires du Parc (Ostriconi, Fiume Santu et l'embouchure du Fiume Bughju) afin de caractériser leur importance fonctionnelle (reproduction, nidification...) pour l'avifaune	Prospection et inventaire réalisé par le CEN en 2020 (suivis tardifs dus au confinement) et reconduction en 2021	Besoin de connaissance sur la fonctionnalité des micro-estuaires qui sont à la fois des zones sensibles et des sites touristiques très prisés durant la saison estivale	
E2/E4/E5	<u>Mise en œuvre de l'Analyse du Risque de Pêche Professionnelle (ARP)</u> L'ARP comprend notamment : -Diagnostic socio-économique de la pêche professionnelle dans le périmètre du Parc, -Evaluation du risque de dégradation des habitats d'intérêt communautaire et de porter atteinte aux objectifs de conservation du plan de gestion -Analyse des captures accidentelles d'espèces marines d'intérêt communautaire	L'ARP du Parc a été menée en 2019 conjointement avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Corse (CRPMEM Corse) par le biais d'une convention financière durant 18 mois	Plusieurs mesures réglementaires ont été proposées suite à l'ARP : - Caractériser l'impact du filet calé de fond sur les herbiers de Cymodocée et les habitats récifaux - Caractériser les grottes marines et proposer des mesures de protection des sites présentant un intérêt majeur - Limiter le temps de calée des filets à langoustes à un maximum de 48h - Mise en place d'une convention entre le Parc et les pêcheurs partenaires	6 métiers de pêche dont 3 pouvant porter atteinte à la conservation des habitats d'intérêts (Cymocée, récifs et grottes marines) qualifiés de "modéré" à "fort" 
E3 - F5	<u>Recrutement de la langouste rouge</u> Recherches sur la phase de recrutement de l'espèce et connaissance des zones prisées par la pêche artisanale langoustière	Protocoles testés en 2020, les suivis terrain et analyses seront réalisés par l'équipe de la STARESO en 2021	Besoin de connaissance pour une meilleure protection de l'espèce et gestion des stocks	
E4	<u>Cartographie fine des biocénoses benthiques du golfe de San Fiorenzu</u> Dans le cadre du Life Marha, le Parc a demandé une évaluation de l'état de santé de l'herbier de Posidonie dans la baie de San Fiorenzu et une détermination précise des biocénoses benthiques	Campagnes acoustiques et de photogrammétriques réalisées par le bureau d'étude Seaviews	Suite à l'identification des biocénoses et l'évaluation de leur état de santé, le Parc a proposé de nouveaux projets notamment la campagne d'enlèvement des corps morts illégaux et l'étude d'une nouvelle biocénose <i>Cladocora caespitosa</i> pour évaluer les changements globaux	128 corps morts recensés dont 126 illégaux 


E4	<u>Diagnostic écologique du cantonnement de San Fiorenzu</u> Dans le cadre du Life Marha, le Parc a souhaité la réalisation d'une cartographie avec une précision au 1/10.000 ^{ème} du cantonnement de pêche de San Fiorenzu	Campagnes réalisées par l'équipe d'Andromède océanologie : - 65 heures de plongées - 1145 ha prospectés - de -15m à -100m de profondeur	Les biocénoses et associations sont très préservées dans le cantonnement et abritent une faune et une flore diversifiée (vingtaine d'espèces patrimoniales et/ou protégées de Méditerranée)	Abondance de langoustes observée sur un massif de Coralligène 
E4 - SF7b/7c	<u>Illustration et analyse écologique des récifs Coralligènes profonds</u> Exploration à grande profondeur dans 13 secteurs du Parc pour la réalisation d'inventaires biologiques et l'analyse écologique des récifs Coralligènes profonds	Campagne de 26 plongées (165h au total) réalisées par l'équipe d'Andromède Océanologie jusqu'à -115m de profondeur selon plusieurs protocoles scientifiques (quadrats, modélisation, photogrammétrie, ADN environnemental...)	Etude scientifique de grande envergure permettant d'évaluer l'état écologique de nombreuses espèces et habitats particuliers profonds (gorgones, langoustes, corail rouge...). Suite à cette campagne, une expédition a été proposée sur des formations particulières : les atolls de Coralligènes	Etat écologique des stations RECOR - médiocre : 1 station - moyen : 6 stations - bon : 4 stations 
E4/E5 - SF4b/10abc	<u>Appuis aux politiques nationales</u> Dans le cadre du Life Marha, le Parc a proposé un arrêté local pour réglementer le mouillage des grosses unités sur les 225km de côte du Cap-Corse à l'Agriate	Travail du Parc en consultation avec la DDTM et les communes du Parc	Soumission d'un arrêté de mouillage pour les unités supérieures ou égales à 24m en créant une zone d'interdiction de mouillage correspondant aux limites inférieures des herbiers de Posidonie	Possibilité de signature à l'été 2021 
E4/E5/E8	<u>Stratégie mouillage</u> Intégrer les préconisations européennes dans une organisation locale dans le but de supprimer la pression d'ancrage sur des habitats d'intérêt	Identification de 4 communes prioritaires pour le conseil et l'accompagnement scientifique et technique concernant l'organisation des plans d'eau	Proposition de gestion des plans d'eau grâce à l'installation de coffres pour la grande plaisance sur des zones sensibles	
E5/E6 - SF10c /F13	<u>Fréquentation de la Chapelle Santa Maria</u> Valorisation du patrimoine culturel de la Chapelle Santa Maria et étude de la fréquentation (questionnaires)	Présentation d'un guide conférencier durant les week-ends de juin à octobre 2020 (33 journées d'ouvertures) et reconduction en 2021	Sensibilisation de la population (locale et touristique) sur le patrimoine culturel de la Chapelle Santa Maria et valorisation de ce patrimoine	984 personnes pour la visite et 377 questionnaires 
E5 - SF10d	<u>Déclaration des pêcheurs de loisir</u> Mise en place d'une autorisation de pêche par déclaration nominative pour les pêcheurs de loisir	Proposition présentée et discutée en commission halieutique (équipe du Parc, représentants scientifiques, professionnels, associatifs...)	Proposition d'un arrêté préfectoral par le Parc et validation par le conseil de gestion	Discussion en cours avec les services de l'état pour la mise en place de l'arrêté 

Suivis effectués en régie

(Temps agents de terrain et Analyse des résultats lorsque cela n'est pas réalisé en externe)

Plan de gestion	Projets d'étude	Mise en œuvre	Besoins du Parc et/ou Mesures de gestion	Résultats et Chiffres clés
E1 - SF1d	Macrodéchets sur le littoral Intégration d'un réseau national (Cèdre en convention avec l'OFB) de collecte des macrodéchets (visible à l'œil nu)	Protocole terrain et archivage des données seront réalisés par les agents du Parc sur 4 plages du Parc une fois par saison	Compréhension des dynamiques des déchets sur les plages (provenances terrestres ou des côtes continentales...) pour engager des mesures de gestion adaptées	Formations des agents du Parc (collecte, tri et archivage) prévue en 2021
E2 - SF2b	Nidification du balbuzard pêcheur Suivi de 5 nids de Balbuzards pêcheurs recensés dans le Parc	Protocole opérationnel et base de données intégrée par les agents du Parc (mise en place de pièges photographiques, analyses d'images...)	Mise en place de zones de quiétude à l'été 2020 et proposition d'un arrêté de protection de biotope (APPB) pour 2021	2 jeunes à l'envol en 2020 
E2 - SF3a	Le Grand Dauphin Elaboration d'une stratégie de suivi du Grand Dauphin qui forme une sous-population résidente dans le Parc	Protocole en test (deux stratégies) en collaboration avec MARACETI (groupe d'étude des cétacés en Méditerranée)	Besoin de connaissance pour une meilleure protection et valorisation de la population résidente de Grands Dauphins dans le Parc	
E2 - SF4a	Surveillance des grandes Nacres Suivi de différents sites préférentiels du Parc pour repérer la présence d'individus vivants de grandes Nacres	Plongées de prospection et partenariats avec les clubs de plongée pour la surveillance des grandes Nacres	Dans le cas où un/des individus vivants seraient repérés, application de mesures de protection immédiate et surveillance accrue	Aucun individu vivant recensé 
E2 - SF4a	Population de corbs et mérours Dans le cadre du renouvellement des moratoires pour ces deux espèces, 4 sites sélectifs sont suivis durant des périodes propices (2 fois par an, en juin et septembre)	Plongées de suivis en collaboration avec l'Université de Corse et la STARESO selon un protocole standard de la façade méditerranéenne française	Prise en compte des données pour l'évaluation des moratoires (jusqu'en 2023) et les résultats seront comparés à l'échelle de la façade méditerranéenne française	40 ^{aines} de corbs 30 ^{aine} de mérours pour l'année 2019 

E4 - SF7a	Masses d'eau du Parc : aspects physicochimiques et biologiques Caractérisation des masses d'eau du Parc : - 4 sites côtiers : prélèvements mensuels et bimensuels durant les périodes printanières - 5 sites au large (hauturiers) : prélèvements 1 fois par saison	Protocole réalisé par les agents du Parc pour les sites côtiers et par l'équipe de STARESO pour les sites hauturiers. Traitement et analyse par la STARESO	L'ensemble des données sera d'importance prioritaire pour la constitution de l'observatoire des changements globaux et la définition de zones d'intérêts notamment pour les grands mammifères et les oiseaux marins	20 dauphins bleu et blanc observés en mai et 30 cormorans observés en décembre lors des campagnes hauturières 
E4 - SF7b	Banquettes de Posidonie Suivi mensuel de 7 plages du Parc pour identifier les dynamiques et les typologies de banquettes de Posidonie (rôle de protection contre l'érosion et stabilisation des plages...)	Protocole opérationnel et base de données intégrée par les agents du Parc	Elaboration d'une stratégie de gestion du "système plage" pour répondre aux sollicitations des communes et proposer des mesures d'accompagnement	1 plage sur 3 a respecté le cahier des charges soumis par le Parc 
E4 - SF7c	Trottoirs à Lithophyllum byssoides Recensement des trottoirs à <i>Lithophyllum byssoides</i> le long des côtes du Parc	Protocole et suivis réalisés par les agents du Parc durant 3 jours de missions en octobre 2020	Les trottoirs à <i>Lithophyllum</i> permettent d'évaluer les tendances de niveau de la mer et constituent un bioindicateur de la bonne qualité de l'eau	56 trottoirs recensés 
E5 - F10/11	Etude de la Fréquentation Saleccia-Lotu Etude de la fréquentation globale des secteurs Saleccia-Lotu en période estivale : recensement du nombre de baigneurs, activités maritimes et nombre de navires au mouillage	Protocole et suivis réalisés par les agents du Parc en partenariat avec les équipes du Conservatoire du littoral (CdL) et de la Collectivité de Corse (CdC)	Amélioration de la connaissance et compréhension de la dynamique de fréquentation estivale sur les secteurs Saleccia-Lotu en vue d'améliorer la gestion des sites sensibles	Fréquentation comptabilisée en pleine saison estivale 2020 : + de 1000 au Lotu + de 3000 à Saleccia
E5 - F10/11	Fréquentation et usages de loisir en mer sur des secteurs d'intérêt Dans le cadre du projet RESOBLO, le Parc a débuté des suivis de la fréquentation et des usages de loisir en mer durant l'été 2020 et va poursuivre l'acquisition de données sur 4 secteurs d'intérêt avec de nouveaux protocoles pour la saison estivale 2021	Protocoles à tester sur les différents secteurs d'intérêt pour définir le ou les prochains sites de l'observatoire	Amélioration des connaissances sur la fréquentation et les usages de loisir en mer en vue de la création de l'observatoire du Parc et la gestion du territoire	95% des socio-professionnels référencés 
E5 - SF10d	Enquête sur l'activité de pêche de loisir Evaluer la pêche de loisir dans le périmètre du Parc à travers des enquêtes (questionnaires) proposées aux pêcheurs de loisir	Enquête et analyse des données par les agents du Parc (questionnaires réalisés en mer, sur la côte et appels téléphoniques)	Besoin de connaissances sur la pêche de loisir : nombre de pratiquants, sociologie, techniques de pêche, zones de pêche, espèces principales ciblées...	102 questionnaires en 2020 

E7 - SF15a	<u>Réseau T-MedNet</u> Suivis des températures à diverses profondeurs sur 3 sites du Parc et intégration au réseau d'étude méditerranéen	Pose, maintenance et récupération des données par les agents du Parc	L'ensemble des données sera d'importance prioritaire pour la constitution de l'observatoire des changements globaux et la détection d'éventuelles anomalies	Enregistrement d'une température de 28°C à -20m en juillet 2020 
-------------------	--	--	---	--

Annexe 1

Organigramme
Janvier 2021

